

Table des matières

Introduction	1
Informations générales	1
Censure du gouvernement Bayrou et rejet du budget	1
Mouvement de grève du 10 septembre	2
Alerte du médical sur bâtiment 454 ?	2
Projet Convergence	2
Retour de l'expertise pour risque grave diligentée sur l'UADS (démantèlement de Saclay)	3
Analyse des difficultés par l'expert diligenté par le CSE	3
Présentant de l'expertise	3
Impact de la réorganisation de début 2025	4
Comment s'en sortir ?	4
Conclusion	4

Introduction

La rencontre du 9 septembre était consacrée à la

- Informations générales :
 - Perspectives budgétaires après la démission du gouvernement,
 - Mouvement du 10 septembre
 - Questions sur une alerte « médicale » au bâtiment 454
- Perspectives des CSE du mois de septembre (suite) :
 - Situation de l'UADS (Unité d'assainissement/démantèlement de Saclay)
 - Situation du projet CONVERGENCE portant sur le renouvellement du système de gestion du CEA.

Informations générales

Censure du gouvernement Bayrou et rejet du budget

Les participants reviennent sur la censure du gouvernement BAYROU et le rejet du projet de budget. Ils rappellent que, en l'absence de budget de l'état, les opérateurs reçoivent, chaque mois, l'équivalent de 1/12ème du budget dont ils ont bénéficié l'année précédente.

Les participants estiment qu'une absence de budget ne serait pas dommageable jusque, et y compris, l'arrêté des comptes, avancé -cette année- à mi-novembre 2025 à la demande des ministères.

En revanche, si un budget n'est toujours pas voté début 2026, le CEA -comme les autres opérateurs de l'état- risquerait de voir son fonctionnement considérablement entravé.

Mouvement de grève du 10 septembre

Les participants prennent note du mouvement social programmé le 10 septembre. Ce mouvement a été initié par la société civile ; il apparaît peu structuré et n'est soutenu que la CGT et SUD ; il a donc un caractère imprévisible (NDLR : le mouvement n'a -finalement- été peu suivi, au contraire de celui du 18 septembre (organisé par les organisations syndicales).

Alerte du médical sur bâtiment 454 ?

Un participant indique une rumeur d'enquête du SPR (Service de Protection contre les Rayonnements) au bâtiment 454 (ISAS). Cette enquête aurait été initiée suite à une alerte du service médical qui aurait constaté un excès de cas de cancers dans une secteur spécifique du bâtiment 454.

[Hors séance : Fabrice indique que, effectivement, le service médical a constaté un nombre étonnamment élevé de pathologies dans un secteur réduit du bâtiment 454. A la suite de ce constat, le SPR a fait une étude radiologique des locaux, les pathologies constatées pouvant potentiellement être radio-induites. Le contrôle, réalisé de manière transparente avec les salariés, n'aurait pas relevé de risque particulier dans ce bâtiment dont les activités sont de type « tertiaires ».]

Projet Convergence

Un CSE extraordinaire se tiendra Mi-Septembre pour examiner un retour de l'expertise diligentée par le CSE sur la mise en œuvre du projet CONVERGENCE de rénovation de notre système d'informatique de gestion (remplacement de SAP).

Les participants constatent que tous les délais sont calculés au plus courts, que ce soit pour la mise en œuvre de l'important programme de formation annoncé, pour le travail technique ... Il n'y aucune marge et la direction semble avoir parié que tout se passera bien dans tous les domaines, ce qui est relativement improbable.

Que faire si on a un problème ?

On n'est pas prêt pour les formations, on n'est pas prêt pour la mise en service, on n'est prêt pour rien.

Sandrine constate qu'il est probable que la mise en œuvre donnera lieu à des difficultés, mais qu'il est compliqué de les anticiper, les dysfonctionnements n'étant amenés à être constatés qu'après la mise en service. A ce moment, Sandrine estime il sera difficile de les corriger en mode « pompier ».

Yannick estime, pour sa part, qu'il est nécessaire d'avertir largement de la probabilité des difficultés : en effet, le calendrier débouchera, cet automne, sur le « télescopage » entre les arrêtés (mi-novembre), le reporting, le programme de formation CONVERGENCE, et la mise en route des outils et leur appropriation par les salariés « intensifs » (les comptables, services achat, services RH ... dont le système de gestion est un outil de travail principal).

Certains participants évoquent la possibilité de voir les missions, salaires, etc ... être bloquées (missions potentiellement bloquées sur 5 mois). Fabrice dit espérer que les salaires ont fait l'objet d'une priorisation spécifiques.

Sandrine évoque le risque de blocages « longs » de certaines fonctions (missions ?). Elle souligne la pression que risque de s'exercer sur les salariés de la DSI.

Sandrine ne veut pas bloquer les système d'information/consultation, mais note que les risques induits par le projet sont élevés.

Un participant évoque le fait que, le CSE de Paris-Saclay n'est pas le seul ou des élus considèrent ne pas être en mesure de se prononcer : ainsi, au CSE du RIPAULT (DAM), les élus pourraient décider de ne pas se rendre à la séance du CSE.

Gauthier rappelle cependant que le projet CONVERGENCE est, par nature, un projet « national » et que, sur de nombreux aspects du « dossier », c'est le comité national qui est habilité à agir. Ainsi, un décalage du projet ne se discutera pas -tout au moins pas formellement- dans les CSE d'établissement, mais au niveau du seul comité national. Les participants regrettent le manque de diligence du Comité National.

Retour de l'expertise pour risque grave diligentée sur l'UADS

(démantèlement de Saclay)

Fabrice rappelle que l'UADS (Unité d'Assainissement et Démantèlement de Saclay) est une unité qui regroupe notamment -et principalement- les services chargés du démantèlement des réacteurs OSIRIS et ORPHEE.

Cette unité, en difficulté du fait -entre autres- de sous-effectifs importants et persistants a fait l'objet d'une réorganisation au début de l'année 2025, qui était supposée en améliorer le fonctionnement. Cependant, les représentants du personnel ont été informés de la persistance des difficultés sur le périmètre ; ils ont donc déclencher une « **expertise pour risque grave** » sur le périmètre de cette unité.

Analyse des difficultés par l'expert diligenté par le CSE

L'expert qui a analysé les difficultés rencontrées par les unités de l'UADS a souligné le découragement des équipes, démobilisées par les reports successifs de leurs projet et minées par **une sous-traitance dont l'importance finit par devenir un handicap** plus qu'une aide.

Les experts soulignent les difficultés d'un **management aux effectifs insuffisants** et affaibli par la vacance de certains postes stratégiques. Cette situation débouche sur **un soutien technique insuffisant** pour les équipes, un **manque de cohésion** et la mise en difficulté des managers en fonction qui doivent assurer l'intérim des postes non pourvus.

Présentant de l'expertise

L'expert remarque que les parties du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) portant sur les RPS ne respectent pas le cadre légal et qu'il leur a été remonté que des parties de son contenu doivent être ignorées car erronées.

Le PAPRIACT (Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnelles et d'Amélioration des Conditions de Travail) n'est plus à jour ni pertinent car élaboré en 2020 ; les mesures mises en place à l'époque paraissent insuffisantes.

Au-delà, l'expert note que le dispositif que le CEA a déployé face au RPS n'assure que la « prévention tertiaire » (réparation) et non les préventions primaire (organisation du travail pour limiter les RPS) ou secondaire (détection précoce des signaux faibles).

L'expert considère que les mesures mises en œuvre par le CEA face aux RPS consistent essentiellement à des actions de formation et de communication.

Gauthier souligne que les salariés de l'UADS ont représenté, en 2 ans, l'équivalent de 10% des sollicitations de la cellule RPS ; il met ces difficultés en rapport avec les remarques de l'ASNR concernant l'installation et qui signalent des dysfonctionnements et des accumulations de retard.

Pour l'expert, les remontées des salariés ne sont **pas prises en compte par une direction débordée**, amplifiant les effets du **manque de personnel**.

Les difficultés de l'unité apparaissent chroniques et, pour l'expert, il sera important de comprendre l'origine de cette chronicité.

Impact de la réorganisation de début 2025

L'expert estime que la réorganisation de début 2025 a empiré la situation en brouillant l'organisation au lieu de l'améliorer.

L'analyse de Gauthier est que, pour le moment, le CEA se contente de mettre les installations en sécurité. Gauthier estime que, ensuite, le rôle des salariés CEA sera moindre et qu'il pourrait être tentant de réduire le personnel. La direction n'affiche pas ses intentions en la matière et refuse de communiquer le PMLT (Plan Moyen Long Terme), alors qu'il paraît clair qu'elle prévoit une diminution importante de personnel (passage de 140 à 80 en 5 ans ?).

Gauthier estime que le retour d'expérience du démantèlement SILOE à Grenoble est que la dissimulation est contreproductive. Pour Gauthier, les opérations de démantèlement de SILOE ont commencé à être efficaces -après 10 ans de difficultés- lorsque la direction a assumé un discours « de vérité » en rendant une perspective aux salariés.

Comment s'en sortir ?

Cependant, Gauthier estime qu'il existe une difficulté fondamentale à l'UADS, qui est le manque de personnel, constaté depuis plusieurs années par l'ASNR.

Sandrine s'interroge sur la manière d'améliorer le dispositif actuel de prévention des RPS, y compris en supprimant le dispositif actuel, qui lui paraît notoirement inefficace. Fabrice estime que la prévention des RPS est un domaine particulièrement délicat, dans lequel les situations et sensibilités individuelles rendent la prévention excessivement complexe.

Fabrice remarque que l'expert qui a réalisé l'expertise UADS donne uniquement des recommandations génériques ; Gauthier estime, pour sa part, qu'une bonne expertise identifie les dysfonctionnements. Si l'expert propose des recommandations, l'action repose -pour autant- sur la direction. Un participant rappelle que le dossier ORPHEE/UADS dure depuis 10 ans et nécessiterait écoute, respect ... honnête et franchise.

Gauthier considère qu'une véritable écoute des salariés est la clef pour une véritable QVT ; il ajoute que les salariés qui répondent à des enquêtes et dont les réponses ne sont pas prises en compte finissent par s'épuiser et que ce type de démarche peut devenir -si elle reste stérile- contreproductive. Gauthier donne l'exemple du projet Convergence qui -de fait- va augmenter la charge de certains salariés ; il observe que la plupart des salariés n'ont pas été consulté sur leur véritable besoin. Pour lui, chaque groupe de salariés devrait être consulté pour assurer la prise en compte des besoins de chacune des situations de travail.

Conclusion

Les deux CSE extraordinaires du mois de Septembre seront consacrés à des sujets excessivement sensibles : le projet convergence va faire évoluer notre système de gestion mais, surtout, en prônant « l'autonomisation » des salariés, il pourrait changer notre « culture » d'entreprise.

Celui concernant l'UADS porte sur une unité dont les difficultés sont chroniques et dont les installations sont particulièrement sensibles. Le CSE va faire le bilan des problèmes et tenter de dégager des pistes afin d'y mettre un terme.